

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1883

PRÉSIDÉE

PAR M. ROUSSE

DIRECTEUR.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXIII

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1883.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1883 :

LAMARTINE.

Un premier prix, de la valeur de *quatre mille francs*, a été décerné à la pièce inscrite sous le n° 169, portant pour épigraphe :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri.....

(OVIDE.)

dont l'auteur est M. JEAN AICARD.

Deux seconds prix de *deux mille francs* chacun sont
décernés aux deux pièces portant :

L'une, le n° 70, avec cette épigraphe :

Qui donc a fait les soirs éternellement tristes ?

dont l'auteur est M. LÉON BARRACAND ;

L'autre, le n° 143, avec cette épigraphe :

Sursùm corda !

dont l'auteur est M. MARCEL BALLOT.

Une mention honorable est accordée à la pièce de vers
inscrite sous le n° 19, avec cette épigraphe :

Gloria victis.

dont l'auteur est M. le baron RAYMOND DE BORRELLI.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A M. GUSTAVE LARROUMET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, 1 vol. in-8°.

Deux prix de *deux mille francs* chacun :

A M. ÉMILE KRANTZ, auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur l'esthétique de Descartes*, 1 vol. in-8° ;

A M. AUGUSTE VITU, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Maison mortuaire de Molière*, 1 vol. in-8.

Un prix de *quinze cents francs* :

A M. HENRI WELSCHINGER, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Censure sous le premier Empire*, 1 vol. in-8°.

Neuf prix de *mille francs* chacun :

A M. MAURICE CROISET, auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, 1 vol. in-8 ;

A M. CHARLES BIGOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *le petit Français*, 1 vol. in-12 ;

A M. LÉON DE LA BRIÈRE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Madame de Sévigné en Bretagne*, 1 vol. in-12 ;

A M^{me} MARIE ROBERT HALT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire d'un petit homme*, 1 vol. in-12 ;

A M^{me} VATTIER, D'AMBROYSE, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Roman d'une Sœur, six Orphelins*, 1 vol. in-12 ;

A DANIEL LESUEUR (M^{lle} Jeanne Loiseau), auteur d'un ouvrage intitulé : *le Mariage de Gabrielle*, 1 vol. in-12 ;

A M. GASTON TISSANDIER, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Récréations scientifiques*, 1 vol. in-8° ;

A M. GASTON LAVALLEY, auteur d'un ouvrage en prose intitulé : *Les grands cœurs, biographies et récits*, 1 vol. in-12 ;

A M. STÉPHEN LIÉGEARD, auteur d'un recueil de poésies intitulé aussi : *Les grands cœurs*, 1 vol. in-12.

L'Académie décerne enfin *une médaille d'or*, de la valeur de *mille francs*, à M. JULES COMTE, directeur de la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, pour récompenser et encourager cette intéressante publication.

PRIX GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie; l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. A. CHÉRUEL, pour son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* (1651-1661), 3 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. LUDOVIC SCIOUT, pour son *Histoire de la constitution civile du clergé* (1790-1801), 4 vol. in-8°.

PRIX THIERS.

Le prix de *trois mille francs*, fondé par M. THIERS, a été décerné à M. G. ROTHAN, pour ses deux ouvrages intitulés: l'un, *la Politique française en 1866*, 1 vol. in-8°; l'autre, *l'Affaire du Luxembourg, le prélude de la guerre de 1870*, 1 vol. in-8°.

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. le comte JULES DELABORDE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Gaspard de Coligny, amiral de France*, 3 vol. in-8°;

2° Un prix de *deux mille francs*, à M. ALBERT DU BOYS, auteur d'un ouvrage intitulé : *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican*, 1 vol. in-8°.

PRIX BORDIN.

Le prix BORDIN, de la valeur de *trois mille francs*, a été décerné à M. FERDINAND BRUNETIÈRE, pour ses ouvrages intitulés : *le Roman naturaliste*, 1 vol. in-12 ; — *Études critiques sur l'Histoire de la littérature française*, 1 vol. in-12 ; — *Nouvelles Études critiques sur l'Histoire de la littérature française*, 1 vol. in-12.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation MARCELIN GUÉRIN serait ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. BOUCHER-LECLERCQ, auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire de la divination dans l'antiquité*, 4 vol. in-8° ;

2° Un prix de *quinze cents francs*, à M. LOUIS FAVRE, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Luxembourg (1300-1882) ; récits et confidences sur un vieux palais*, 1 vol. in-8° ;

3° Un prix de *quinze cents francs*, à M. ALEXANDRE BELJAME, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII^e siècle*, 1 vol. in-8°.

PRIX LANGLOIS.

Le prix LANGLOIS, de la valeur de *quinze cents francs*, a été décerné à M. CH.-ÉMILE RUELLE, pour sa traduction de *la Poétique et la Rhétorique d'Aristote*, 1 vol. in-12.

PRIX JULES JANIN.

Le prix n'est pas décerné.

Sur le montant de la fondation, l'Académie attribue une somme de *mille francs* M. DEVELAY, pour sa traduction de *quelques œuvres latines de Pétrarque*.

PRIX DE JOUY.

Le prix DE JOUY, de la valeur de *quinze cents francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *mille francs* est décerné à M. le comte DE CHOUSY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Ignis* ;

2° Un prix de *cinq cents francs*, à M^{me} JEANNE MAIRET (M^{me} Ch. BIGOT), auteur du roman intitulé : *Marca*.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSES, de la valeur de *quatre mille francs*, a été ainsi réparti :

1° Un prix de *deux mille francs*, à M. GEORGES BENGESCO, pour l'ouvrage intitulé : *Voltaire, biographie de ses œuvres*, t. I^{er}, in-8° ;

2° Un prix de *mille francs*, à M. A. GAZIER, auteur

d'un livre intitulé : *Choix de sermons de Bossuet* (1653-1691),
1 vol. in-8° ;

3° Un prix de *mille francs*, à M. CH.-L. LIVET, pour
ses *Éditions classiques de l'Avare, du Misanthrope et du Tar-*
tuffe, avec des notes historiques et grammaticales, et un lexique,
3 vol. in-12.

PRIX BOTTA.

Sur le montant de la fondation, l'Académie a décerné
un prix de *trois mille francs* à M. PAUL ROUSSELOT, auteur
d'un ouvrage intitulé : *Histoire de l'éducation des femmes en*
France, 2 vol. in-12.

PRIX VITET.

Ce prix légué par M. VITET à l'Académie *pour être employé*
comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres, est cette
année de *six mille deux cent cinquante francs*.

L'Académie le décerne à M. ÉMILE MONTÉGUT.

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que ce prix serait ainsi réparti :

- 1° Un prix de *mille francs*, à M. JULES LEVALLOIS ;
- 2° Un prix de *huit cents francs*, à M. PONTSEVREZ.

PRIX MONBINNE.

Le prix MONBINNE, de la valeur de *trois mille francs*, a été ainsi réparti :

- 1° Un prix de *quinze cents francs*, à M. HENRI DUPIN ;
- 2° Un prix de *quinze cents francs*, à MM. ÉDOUARD NOEL et EDMOND STOULLIG.

L'Académie accorde à M^{lle} CLARISSE BADER une somme de *mille francs* sur le reliquat disponible de la fondation Botta.